



**Procès-verbal de la 7e assemblée de
l'Association du Noctambus Jurassien
mercredi 7 décembre 2016, 18h30
Café de la Poste, Glovelier**

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture, salutations
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2015
(disponible sur le site internet du Noctambus www.noctambus-jura.ch ou sur demande au secrétariat, pas de lecture à l'assemblée)
- 4) Rapport du président
- 5) Comptes 2015
 - a) Présentation des comptes
 - b) Rapport des vérificateurs des comptes
 - c) Approbation des comptes
- 6) Présentation de l'horaire 2017
- 7) Fixation des cotisations
- 8) Budget 2017
- 9) Membres comité : admission/démission
- 10) Vérificateurs des comptes : admission/démission
- 11) Membres soutiens : admissions, démissions
- 12) Divers

1. Ouverture, salutations

Le président ouvre la séance et salue les 36 personnes présentes, il les remercie de l'intérêt porté à notre Association.

Il donne connaissance des excuses reçues pour cette assemblée et demande à toutes et tous de s'inscrire sur la liste de présence en circulation (voir copies à la fin du PV)

2. Nomination des scrutateurs

Mme Marie-Josée Borruat de Chevenez et M. Silvio Mittempergher de Châtillon , sont nommés scrutateurs.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 12 novembre 2015

Le procès-verbal, qui était disponible sur le site internet, est accepté par l'assemblée.

4. Rapport du président

Le président fait part du plaisir qu'il a eu durant cette première année de présidence du Noctambus jurassien. Il remercie ses collaboratrices et les membres du comité pour le soutien et le travail accompli durant cette année. Il remercie également les prestataires CarPostal et CJ pour les bons rapports et les discussions constructives afin d'organiser au mieux les courses nocturnes du canton et des environs au meilleur prix possible.

La fréquentation reste stable avec 38'000 passagers transportés durant l'année 2015. Plusieurs demandes de nouvelles lignes ont été sollicitées auprès de notre Association. Nous prenons ces demandes très au sérieux mais c'est vrai que pour l'instant, nous n'avons pas les moyens de les mettre en œuvre. Pour exemple, une ligne pour un passage le vendredi et un passage le samedi pour Undervelier/Soulce ou pour Vermes coûte de Fr. 15'000.- à Fr. 20'000.- pour une année.

Du côté de la billetterie, les usagers sont 44 % à voyager avec un vagabond+, en augmentation chaque année.

Pour le financement de nos lignes, la participation du canton du Jura et des communes en finance le 58 %. La billetterie est en bonne augmentation et participe à 33 % des coûts. Par contre, il y a une nette diminution des membres soutiens et sponsors. Le comité travaille actuellement à chercher de nouveaux sponsors. Le président lance un appel aux personnes présentes : nous avons développé un nouveau dossier de sponsoring et vous remercions de nous donner des idées de personnes et entreprises à contacter. Peut-être que vous pourriez aussi signer la lettre de demande pour appui. Merci d'y penser et n'hésitez pas à nous contacter.

Il soulève que le Noctambus est une structure de prévention et non pas de débauche comme certains ont tendance à le croire. Les jeunes de maintenant sont soucieux de leur santé et ne rentrent plus, comme dans le passé, avec des personnes fatiguées ou ayant bu au volant. C'est aussi un grand souci de moins pour les parents qui ne savaient jamais comment leurs enfants rentraient. Il rappelle aussi que les bus de nuit sont aussi pour les personnes plus âgées. N'hésitons pas à rentrer en Noctambus.

Depuis le mois d'août 2015, les usagers des noctambus peuvent prendre leur billet par SMS. Pour le moment, il n'y a eu que 200 billets vendus. Cela vient aussi que les gens titulaires d'un Vagabond+ n'ont pas besoin d'acheter leur billet. Nous avons mis beaucoup d'argent dans ce nouveau system et nous le garderons encore quelques années. Il est constaté que c'est surtout lors de grandes fêtes (Marché-Concours, Braderie,...) que ces billets sont utilisés.

Il termine en remerciant l'OFROU qui nous a soutenus pour le maintien du passage des bus par les tunnels lors de la fermeture d'avril à octobre.

Il est demandé si nous avons contacté les assureurs et la SUVA pour nous sponsoriser. Le président répond que le problème avec ces structures comme assureurs, banques, etc... exigent l'exclusivité dans leur branche. Mais nous y travaillons quand même.

5. Comptes 2015

a) Présentation des comptes

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des comptes 2015. Le total des produits se monte à SFR. 376'579.21 et le total des charges à SFR. 376'860.55. Le résultat pour l'année 2015 est un petit déficit de Fr. 281.34. Elle remercie la Banque Raiffeisen des Franches-Montagnes pour son don lors de son assemblée annuelle. Elle précise aussi que les courses du mardi de Carnaval sur Delémont sont financées par la société de Carnaval de Delémont et par l'ATE et qu'un montant de Fr. 12'000.- a été investi pour la publicité des billets SMS.

La fortune nette de l'association est de SFR. 27'618.32 au 31 décembre 2015. Une réserve économique des SFR. 84'000.00, une réserve pour course spéciale de SFR. 4'650.00 et une réserve promotion/marketing de SFR. 3'000.00 complètent les fonds propres de l'association.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

En l'absence des vérificateurs, Benoît Bouverat et Jean-Denis Voisard, Maryvonne Pic Jeandupeux donne connaissance de leur rapport à l'assemblée.

c) Approbation des comptes

L'assemblée approuve à l'unanimité ces comptes 2015 et en donne décharge au comité.

6. Présentation de l'horraire 2017

Anouk Leippert Der Stepanian présente le nouvel horraire 2017 qui est sans changement par rapport à celui de 2016. Elle rappelle qu'un arrêt a été introduit aux Enfers en 2016 et qu'il est bien utilisé donc reconduit. C'est 10 bus qui circulent sur 13 lignes et 84'000 kilomètres parcourus par année.

7. Fixation des cotisations

Le président présente la fixation des cotisations sans changement pour 2017, soit :

- Membres individuels SFR. 25.00
- Membres couples SFR. 40.00
- Membres collectifs SFR. 100.00
- Communes SFR. 0.50 par course et habitant avec un plafond de 4 courses, soit SFR. 2.- par habitant

Toutes les personnes présentes acceptent ces tarifications.

8. Budget 2017

Fabienne donne connaissance du budget 2017 avec un total de produits de Fr. 370'000.- et un total de charges de SFR. 375'335.-. Une perte de Fr. 5'335.- est donc inscrite au budget.

Avant de passer au vote, différentes questions sont posées. Tout d'abord, en quoi consiste la dépense « Promotion et marketing ». Réponse : essentiellement la diffusion des dépliants horaires et la publicité ciblée dans les journaux et à la radio. Deuxième question, pourquoi le poste « coût net d'exploitation CJ » a diminué. Réponse : c'est dû à l'augmentation du nombre de billets vendus dans les Franches-Montagnes – (*précision que cela est dû à la nouvelle répartition du Vagabond+*).

L'assemblée accepte à l'unanimité ce budget 2017.

9. Membres du comité : admission/démission

Frédéric Siess, représentant de l'ATE et d'Ajoie a donné sa démission du comité.

Suite à cette démission, le comité se présente comme suit :

- Charmillot Francis, président – représentant le district de Delémont
- Asséo David, représentant du canton du Jura
- Bassang Jacques, représentant pour les Franches-Montagnes
- Beuchat Geoffrey, représentant des jeunes
- Boillat Serge, représentant pour l'Ajoie
- Burkhalter Joël, représentant pour Delémont et Vice-président
- Gagnebin Christophe, représentant pour le Jura-bernois
- Pic Jeandupeux Maryvonne, représentante pour les Franches- Montagnes
- Roy Anne, représentante pour l'Ajoie
- Suarez Nathalie, représentante pour Delémont

Le comité est secondé par deux secrétaires, Anouk Leippert Der Stepanian (secrétaire technique) et Fabienne Donzé-Boillat (secrétaire comptable).

10.Vérificateurs des comptes : admission/démission

Benoît Bouverat, de Saignelégier a donné sa démission comme vérificateur des comptes. Le comité propose Steve Raffl, de Châtillon pour le remplacer.

L'assemblée est d'accord pour cette nomination.

Les vérificateurs des comptes seront donc. Messieurs Jean-Denis Voisard, de Fontenais et Steve Raffl de Châtillon pour ces prochaines années.

11.Membres soutiens : admissions, démissions

Fabienne Donzé-Boillat donne connaissance des membres soutiens du Noctambus.

58 communes sont membres de l'association. Sans changement

141 membres individuels, en diminution de 1 par rapport à l'année précédente.

150 membres couples, en diminution de 11 par rapport à l'année précédente.

53 membres collectifs, sans changement par rapport à l'année précédente.

12.Divers, imprévus

Avant de terminer, le président fait part qu'un arrangement a été trouvé pour la rentrée des personnes du Chant du Gros, au Noirmont. Tous les usagers des transports publics ayant un billet d'entrée aux concerts ont pu rentrer gratuitement par CarPostal, CJ et Noctambus. C'est des centaines de personnes qui ont pu rentrer en toute sécurité.

Il est demandé si nous pourrions organiser des bus pour les jeudis quand il y a des jours fériés. Réponse : ce n'est pas possible pour l'instant mais nous pourrions en étudier les coûts pour l'année 2018.

Par contre, le 31 décembre, qu'il soit sur n'importe quel jour de la semaine, les bus roulent comme un samedi.

Le mardi gras, c'est grâce à la société de Carnaval de Delémont et à l'ATE que des bus peuvent être organisés.

La Ferrière demande pourquoi la dernière course s'arrête aux Bois et ne va pas jusqu'à la Ferrière. C'était pour des questions de financement. Par contre, une étude pourra être envisagée.

Christian Oppliger, représentant des CJ, fait part d'une forte demande sur La Chaux-de-Fonds ainsi que des départs de la Courtine.

Il rappelle aussi qu'il serait bien que les communes ou les organisateurs de fête annoncent les événements aux transporteurs pour ne pas être surpris en arrivant avec un petit bus alors qu'une foule les attend.

Il fait part aussi que des petites sociétés louent des Noctambus. Il leur est facturé un prix minimum et les billets sont vendus aux prix des Noctambus. Les demandes peuvent se faire directement aux CJ mais également par l'Association.

Anouk rappelle que des affiches personnalisées et une banderole peuvent s'obtenir auprès de notre secrétariat.

En Ajoie, des bus peuvent être organisés au départ des villages en fête. Elle rappelle que si aucune demande n'est faite, les bus partent de Porrentruy et circulent dans les villages à la demande. Tandis que si des courses sont organisées, elles partent du village pour Porrentruy et peuvent rejoindre toutes les lignes Noctambus.

Christian Oppliger fait savoir qu'un temps, certaines soirées étaient réservées pour les détenteurs d'une carte de la banque Raiffeisen. Ces soirées étaient gratuites pour ces détenteurs et les chauffeurs donnaient le nombre de billets utilisés à la Banque ou à l'Association. Ensuite, la banque remboursait ces billets ou donnait un montant à l'Association. Anouk, demande si cela ne donne pas trop à faire aux chauffeurs car ils sont déjà beaucoup mis à contribution, surtout que les usagers ne sont pas toujours très frais et bien lunés.

Il rappelle aussi les cartes multi-courses qui sont très pratiques.

Au terme de l'assemblée, Francis invite toutes les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

L'assemblée se termine à 19h50.

Les Breuleux, le 8 décembre 2016/Fabienne Donzé-Boillat

Excuses assemblée du 7 décembre 2016

M. le ministre David Eray		
Commune de Basse-Allaine		Courtemaîche
Commune de Beurnevésin		Beurnevésin
Commune de Boncourt		Boncourt
Commune de Clos du Doubs		St-Ursanne
Commune de Courchavon		Courchavon
Commune de Courtételle		Courtételle
Commune de Fahy		Fahy
Commune de Fontenais		Fontenais
Commune de Mettembert		Mettembert
Commune de Porrentruy		Porrentruy
Commune de Rocourt		Rocourt
Commune de Saulcy		Saulcy
Commune de St-Brais		St-Brais
Commune des Bois		Les Bois
Commune La Baroche		Charmoille
Commune Les Breuleux		Les Breuleux
Ville La Chaux-de-Fonds	M. Théo Huguenin-Elie	La Chaux-de-Fonds
Roy Anne	membre comité	Porrentruy
Serge Boillat	membre comité	Courchavon
Nathalie Suarez	membre comité	Rossemaison
Joël Burkhalter	vice-président	Courrendlin
David Asséo	représentant RCJU	Delémont

Nom-Prénom	Localité	Représentant de :
Donzé-Boillat Fabienne	Les Breuleux	Membre soutien + secrétaire
Beuhlat Geoffrey	Glovelier	Délégué jeunesse
Pic Jeandopaux Narguonne	les Breuleux	Membre comité Franches-Mont.
Gagnepin Christophe	Tramclan	Rep. Cnes BE
Charmillot Francis	Delémont	-
Leppert Der Stepanian Anouk	Delémont	secrétaire
Bassang Jacques	Le Noirmont	maire
Oppliger Christian	Tramclan	chemins de fer du Jura
Christe François	Courfaivre	Quotidien jurassien
Loutenbach Tony	Courgenay	Conseil communal
Pape Liliane	Lugnez	Conseil communal
BEURET YANN	DELEMONT	Sté de Carnaval
BIETRY GEORIC	DELEMONT	Nom personnel
Zybach Florence	La Ferrière	La Ferrière
Froidevaux Raymonde	Le Bémont	Conseil communal
Guenot-Vallat Sophie	Muriaux	conseil communal
Schwendimann Markus	Borjol	conseil communal
Chappuis Julie	Corbau	conseil communal
Cattin Roland	Coublé	Cor Postel
Bonual Marie-Josée	Commune de Haute-Ajoie	Cherueze
Portin Nelly	Grandfontaine	Grandfontaine
Schaller Jacques	Soyhières	Conseil communal
Mittemperger Silvio	Châtillon	Conseil communal
Zeugin Felix	Movelier	-
Flury Nadine	Rossemaison	Conseil communal
MEYER Francis-Michel	Rossemaison	maire + membre
Hurlimann Bruno	Dampierre	conseil communal
MIGY MAURICE	COEUVRE	conseil communal
Duplain Martine	Courroux	Conseillère communal
Sien Stéphane	Vendlincourt	Conseil communal
Migy Georges	Glovelier	Conseil communal
Secret Antoine	Les Eyzers	" "
Tobler Michel	Boécourt	Maire de Boécourt

